

Table des matières

Sommaire	7
Chapitre 1. L'intelligence artificielle face à l'État de droit	9
1. Intelligence artificielle	11
2. Gouvernance algorithmique	13
3. Collisions avec l'État de droit.	15
4. Présentation de l'ouvrage	20
 Partie I – Des techniques et des règles	
Chapitre 2. Le contrôle des décisions publiques prises à l'aide d'algorithmes	25
1. Prédications, recommandations et décisions	26
2. Explication et motivation	29
3. Le culte du secret	32
4. Décision individualisée, vie privée et discriminations.	35
5. Contrôle interne du dispositif.	37
6. Conclusion.	41
Chapitre 3. La proposition de règlement (UE) sur l'intelligence artificielle : renforcement des droits fondamentaux ou blanchiment éthique ?	43
1. Le choix de la corégulation des systèmes d'IA.	49
1.1. <i>Un champ d'application ambitieux</i>	50
1.2. <i>Des systèmes d'IA éthiques by design</i>	54
2. Le choix d'une approche par les risques.	57
2.1. <i>Les IA à risques inacceptables, à haut risque</i> <i>et à risque faible ou minimal</i>	57
2.2. <i>Les systèmes d'identification biométrique à distance</i> . . .	63
3. Le futur régime applicable aux systèmes d'IA	67
3.1. <i>Les systèmes d'IA à haut risque</i>	68
a. <i>Les obligations applicables ex ante</i>	69

TABLE DES MATIÈRES

b. <i>La procédure d'évaluation de la conformité ex ante</i> . . .	75
c. <i>Les obligations et contrôles applicables ex post</i>	80
3.2. <i>Les systèmes d'IA à faible risque ou à risque minimal</i> . .	84
4. Conclusion	85
Chapitre 4. Le spectre du crédit social	87
1. Le dispositif chinois comme figure de repoussoir	89
2. Noter le crédit : une passion occidentale	92
3. Sous le crédit, le social	98
4. À partir de quand une note devient-elle « sociale » ?	103
5. Le carbone comme future métrique du bon comportement ? . .	108
Chapitre 5. Les <i>Large Language Models</i> et le futur du droit . .	111
1. Qu'est-ce qu'un LLM ?	112
1.1. <i>L'entraînement des modèles</i>	112
a. <i>Texte et nombres, texte comme nombres</i>	113
b. <i>Entraîner un LLM</i>	115
c. <i>RLFH et le « fine-tuning »</i>	116
1.2. <i>Le résultat : la prédiction du mot qui suit</i>	117
a. <i>La génération de texte en tant que solutionneur général</i>	117
b. <i>Les limites et le « façonnage de prompts »</i>	119
1.3. <i>Questions ouvertes</i>	121
a. <i>Biais, toxicité et explicabilité</i>	121
b. <i>Hallucinations</i>	122
c. <i>Sont-ils conscients ?</i>	123
2. L'avenir du droit	125
2.1. <i>Formules</i>	125
a. <i>Laus formularum</i>	125
b. <i>Floreat Innovatio</i>	127
2.2. <i>Textes</i>	128
a. <i>Les juristes comme éditeurs</i>	128
b. <i>Les juristes comme vigiles</i>	130
2.3. <i>Conversation</i>	132
a. <i>Les LLMs pour le personnel juridique</i>	132
b. <i>Les LLMs pour les non-professionnels du droit</i>	133
c. <i>Les LLMs en tant que simulations</i>	134
3. Limites	135
4. Conclusion	136

TABLE DES MATIÈRES

Partie II – Études de cas

Chapitre 6. L’encadrement des technologies de surveillance des foules : réflexions sur la démocratie numérique dans l’espace public 139

- 1. Risques pour l’ordre public et risques pour l’État de droit** 142
 - 1.1. (Cyber)sécurité menacée* 142
 - 1.2. Libertés fondamentales sous tension* 147
- 2. Les premiers jalons d’un encadrement : la dynamique européenne** 152
 - 2.1. Les jalons de l’Artificial Intelligence Act (AIA)* 153
 - 2.2. Exceptions et redevabilité : exemple du mode d’emploi « à la française »* 156

Chapitre 7. L’infrastructure globale de surveillance de la population en Pandémie : le cas du traçage manuel des contacts 163

- 1. Description fonctionnelle générale** 169
- 2. L’enregistrement des données** 174
 - 2.1. La base de licéité* 174
 - 2.2. Les trois finalités poursuivies* 175
 - 2.3. Les personnes concernées* 176
 - 2.4. Les catégories de données* 176
 - 2.5. La responsabilité du traitement* 183
 - 2.6. La période de conservation* 184
 - 2.7. Les (catégories de) destinataires* 185
- 3. La dissémination des données** 186
 - 3.1. Les collaborateurs des centres de contact des entités fédérées et la base de données III* 186
 - 3.2. Les entités fédérées et leurs services d’inspection sanitaire* 193
 - 3.3. La recherche scientifique* 195
 - 3.4. La détection des foyers de contamination sur le lieu de travail* 199
 - 3.5. L’eupéanisation et l’internationalisation de la recherche des contacts* 206
 - 3.6. La certification sanitaire* 215
- 4. Leçons à tirer** 235

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 8. « Mieux vaut prédire que guérir » : le projet ITFlows comme (nouvelle) technologie de gestion des migrations à l'épreuve du discours humanitaire	241
1. ITFlows, une nouvelle technique de gestion des migrations.	243
1.1. <i>Origines du projet ITFlows</i>	244
1.2. <i>Description de l'outil EUMigraTool dans sa version préliminaire</i>	245
2. Le discours humanitaire au service de la sécuritisation . . .	247
3. Des risques de violations des droits humains.	253
3.1. <i>Les critiques de la société civile</i>	253
3.2. <i>Un outil proportionnel au regard de la Charte des droits fondamentaux de l'UE ?</i>	255
3.3. <i>Une évaluation de l'impact sur les droits humains insuffisante</i>	258
4. Conclusion.	262
Chapitre 9. Quand les algorithmes révolutionnent les méthodes d'investigation fiscale	265
1. Dispositifs algorithmiques néerlandais, français et belges	267
1.1. <i>Aux Pays-Bas : le logiciel SyRI.</i>	267
1.2. <i>En France : le projet CFVR</i>	270
1.3. <i>En Belgique : les logiciels de datamatching et de datamining</i>	272
1.4. <i>Méthodologie des algorithmes de lutte contre la fraude fiscale.</i>	278
2. L'impact sur les droits fondamentaux des contribuables . . .	280
2.1. <i>La protection des données à caractère personnel</i>	281
2.2. <i>Le principe d'égalité et de non-discrimination</i>	287
2.3. <i>Le droit à la liberté d'expression</i>	292
3. Conclusion.	298

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 10. Les algorithmes de prédiction des risques de récidive face au droit à un procès équitable	299
1. Logiciels de prédiction du risque de récidive	301
1.1. <i>Compas</i>	301
1.2. <i>Hart</i>	305
2. L'impact des logiciels étudiés sur le droit au procès équitable	309
2.1. <i>Le champ d'application matériel de l'article 6 de la CEDH</i>	309
2.2. <i>Principes d'égalité des armes et du contradictoire</i>	314
2.3. <i>La motivation des jugements</i>	321
2.4. <i>La présomption d'innocence</i>	322
2.5. <i>L'indépendance et l'impartialité</i>	326
3. Conclusion	329
Chapitre 11. <i>Smart cities</i> et capitalisme de surveillance : le cas <i>Quayside</i>	333
1. La <i>smart city</i> : produit d'un capitalisme en mutation	334
1.1. <i>Acte I : structurer le social</i>	334
1.2. <i>Acte II : (se) fondre dans la masse</i>	335
1.3. <i>Acte III : la marchandisation de l'individu</i>	337
1.4. <i>Le capitalisme de surveillance</i>	338
2. Le projet <i>Quayside</i>	340
2.1. <i>Genèse du projet</i>	341
2.2. <i>Les transports</i>	343
2.3. <i>Les livraisons et les immeubles</i>	344
2.4. <i>L'infrastructure juridique dans le MIDP</i>	345
2.5. <i>Le trust de données</i>	349
3. La privatisation de la gouvernance urbaine	352
4. Le recours contre le projet et son abandon	356
5. Le péril <i>Big Other</i> et l'idéal démocratique	360
Chapitre 12. Conclusion : cartographie des opportunités et des risques pour l'État de droit à l'ère de l'intelligence artificielle	363
Table des matières	381